

## LE PROJET

### Durée de la collaboration :

- De janvier/ février 2014 à août 2014.
- Un volontaire Scouts et Guides de France présent au sein de l'équipe du parc naturel régional du Pilat pour coordonner le projet.
- Des animations nature et des activités à destination des jeunes et des maîtrises pour l'année et pour les camps.
- La possibilité d'un partenariat privilégié avec le parc naturel régional du Pilat et/ou son réseau de contacts locaux.

### Exemples d'activités :

- Découverte des écosystèmes du Parc naturel régional: les forêts, les zones humides, les prairies, etc. (Louveteaux-Jeannettes ; Scouts-Guides).
- Découverte de métiers en lien avec la nature (Louveteaux-Jeannettes, Scouts-Guides, Pionniers-Caravelles).
- Chantier de protection de l'environnement : recensement d'espèces, plantes invasives, etc. (Pionniers-Caravelles, Compagnons).
- Découverte du patrimoine et éducation au territoire
- Participation à des projets avec des jeunes non scout

### Pour les chefs :

- Formation à l'animation nature en lien avec les projets éducatifs de branches.
- Enrichissement des projets des unités

### Pour les groupes :

- Mise en contact avec le réseau local du parc naturel régional pour mener des projets, créer des partenariats, etc.



## Habiter autrement la planète...

Dans le Parc Naturel Régional du Pilat

Les Scouts et Guides de France et le Parc Naturel Régional du Pilat lancent un projet de collaboration de 8 mois à compter de janvier / février 2013, autour de l'**animation nature** et de l'**écocitoyenneté**. Ce projet s'inscrit, à la suite d'une action commencée depuis 2011 avec le parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, dans la perspective de généraliser cette expérimentation avec d'autres Parcs Naturels Régionaux.

### Objectifs pour les jeunes :

- Découvrir et comprendre la nature qui nous entoure
- Agir pour la protection de l'environnement

### Objectifs pour les groupes

- Apporter des ressources pour prendre part à des projets locaux dans le cadre du Plan d'orientation 2010-2015 : Promesse d'humanité ; habiter autrement la planète
- Dans le cadre de l'orientation 2: oser le partage et préserver la nature
- Augmenter les compétences d'animation nature et de connaissance de la nature des chefs et cheftaines

Le Centre de ressources Centre-est vous proposent de participer à ce projet de coopération.

## Qu'est-ce qu'un Parc Naturel Régional ?

Le label « Parc Naturel Régional » est accordé aux territoires, essentiellement ruraux, possédant des patrimoines paysagers, naturels et culturels remarquables, mais à l'équilibre fragile. La gestion de ces territoires est coordonnée par une collectivité locale, selon les orientations d'une charte renouvelée tous les douze ans. Ces orientations s'inscrivent dans des objectifs de protection et mise en valeur des patrimoines naturels et culturels, de développement économique et social et d'expérimentation territoriale.

## Que peut-il apporter à mon groupe/mon unité ?

Les principaux atouts d'un parc naturel régional pour un groupe Scouts et Guides de France sont :

- des connaissances dans les patrimoines naturels et culturels locaux.
- des savoir-faire en animation.
- des lieux potentiels de camps et de week-ends
- un surcroît de crédibilité dans les projets.
- un très fort ancrage dans le réseau local, avec l'opportunité de mise en relation avec des acteurs locaux pour des partenariats sur des projets.

## Le PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT



Le parc naturel régional du Pilat est un des six parcs naturels régionaux de la région Rhône-Alpes. Labellisé en 1974, il est historiquement le deuxième parc naturel régional créé dans la région et compte parmi les premiers établis en France.

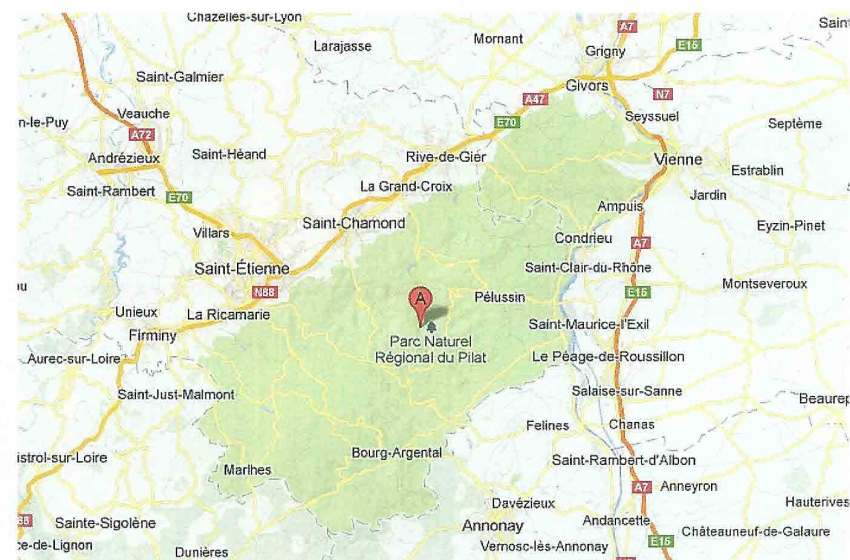
A quarante minutes de Lyon, le parc couvre l'ensemble du massif du Pilat, sur les contreforts du Massif central, à cheval sur les départements de la Loire et du Rhône.

Limité au nord/ouest par la vallée du Gier et à l'est par la vallée du Rhône, ses frontières sud et ouest le mènent aux portes de la Haute-Loire et de l'Ardèche, et à quelques kilomètres de Saint-Étienne.

Le parc regroupe 47 communes de la Loire et du Rhône sur un territoire de 700 km<sup>2</sup> dans un cadre naturel d'exception.

Dans sa charte 2008-2020, il acte sa volonté de développer l'éducation à la nature et au territoire en lien avec les structures d'éducation populaire locales. Une opportunité pour enrichir notre scoutisme !

Plus d'info : [www.parc-naturel-pilat.fr](http://www.parc-naturel-pilat.fr)



Localisation du parc du Pilat